

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 17 décembre 2019

Compte-rendu

| | |
|--|---|
| <p>Nombre de conseillers :</p> <p>☒ En exercice : 19</p> <p>☒ Présents : 12</p> <p>☒ Pouvoir(s) : 5</p> <p>☒ Votants : 17</p> <p>Date de convocation :</p> <p>10 décembre 2019</p> <p>Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission en préfecture le</p> <p>19 décembre 2019</p> <p>Et de la publication le :</p> <p>19 décembre 2019</p> | <p>L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard EYSSARD, Maire.</p> <p>Présents :</p> <p>Mesdames Dominique UNI, Claude MULLER, Monique FERRIEUX, Muriel GAIFFIER, Monique LARGOT.</p> <p>Messieurs Bernard EYSSARD, Stéphane TOURNOUD, Olivier GAILLARD, Jean-Philippe GORON, Patrick GIROUD, Hubert MOTTET, Bernard MUZELIER.</p> <p>Ont donné procuration : <u>Nicole MENUEL</u> donne pouvoir à Olivier GAILLARD, <u>Georges BELLO</u> donne pouvoir à Muriel GAIFFIER, <u>Michel CHANCY</u> donne pouvoir à Patrick GIROUD, <u>Brigitte HATAMI-ALAMDARI</u> a donné pouvoir à Jean-Philippe GORON, <u>Yves PELLOUX-GERVAIS</u> donne pouvoir à Dominique UNI.</p> <p>Absents : Farah HASSAN, Florence RICHARD.</p> <p>Secrétaire de séance : Monique FERRIEUX</p> |
|--|---|

2019-48 - Aménagement de la zone AU2 Première Tranche - Avenant n°1 au marché de travaux du groupement Toutenvert et Routière Chambard

Stéphane TOURNOUD expose au Conseil Municipal le déroulement des travaux de voirie et réseaux divers de l'aménagement de la zone AU2 Première Tranche pour la réalisation de création des logements sociaux du bailleur Habitat Dauphinois.

Après la réalisation des bâtiments par Habitat Dauphinois et des câblages d'Enedis, des travaux de reprise ont été nécessaires pour réparer les désordres constatés sur la structure de chaussée et les réseaux.

Le montant initial du marché est de 237 443,35 € HT. Le montant de l'avenant n°1 est de 25 952,00 € HT. Le nouveau montant du marché de travaux est porté à 263 395,35 € HT soit 316 074,42 € TTC.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte les changements énoncés et se prononce favorablement sur la signature de l'avenant proposé.

2019-49 : TE 38 -Renforcement du poste Cerbelle pour l'alimentation d'un bâtiment agricole

Stéphane TOURNOUD, adjoint chargé de l'Urbanisme, fait part à l'assemblée que des travaux de renforcement du réseau aérien Basse Tension issu du poste *Cerbelle* et la création d'une extension souterraine jusqu'au droit de la parcelle devant accueillir un nouveau bâtiment agricole sont nécessaires. Le montant prévisionnel des travaux se décompose comme suit :

| | |
|--|--------------------|
| ☒ Prix de revient prévisionnel TTC de l'opération : | 56 822.00 € |
| ☒ Montant total de financement par le TE 38 ; | 56 822.00 € |
| ☒ Participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du TE 38 | 0.00 € |
| ☒ Contribution aux investissements par la commune : | 0.00 € |
| ☒ Prix de revient prévisionnel TTC (TOTAL) | 56 822.00 € |

Afin de permettre au TE 38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de rendre acte de l'avant-projet du plan de financement initial, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage des travaux, ils seront à nouveau présentés.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le Conseil Municipal prend acte des données financières ci-dessus.

2019-50 – Modification du temps de travail d'un emploi

Jean-Philippe GORON, adjoint chargé des ressources humaines, expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint administratif permanent (agent d'accueil) à temps non complet (de 17h30 à 25h hebdomadaires) en raison de la demande de passage à temps partiel 80 % (28h00 hebdomadaires) de l'adjoint administratif principal 2^{ème} classe.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la modification du poste d'adjoint administratif comme énoncé ci-dessus.

Lotissement des Tamaris

Stéphane TOURNOUD propose de reporter la délibération de reprise des voiries et de l'espace vert du lotissement des Tamaris. En amont, il est nécessaire de déterminer s'il est judicieux de reprendre l'intégralité de la parcelle contenant le parking et un espace vert. Ce dernier pourrait à long terme permettre un accès aux parcelles de bois au-dessus du lotissement (espace non urbanisable à ce jour et en forte pente). Cet espace vert serait à entretenir à nos frais. Après débat entre les membres présents du Conseil Municipal, 11 personnes décident de ne reprendre que la voirie et 1 personne la totalité des parcelles. Informer le président de la copropriété pour voir si l'un des habitants actuels pourraient racheter cet espace vert.

Vidéosurveillance

Olivier GAILLARD et Jean-Philippe GORON présentent le diagnostic établi par la Gendarmerie sur l'installation de la vidéosurveillance. Plusieurs lieux ont été repérés pour installer soit des caméras d'ambiance, soit des caméras *plaques*. La Gendarmerie a également fourni un cahier des charges type pour le matériel. Avant de continuer le projet, il est nécessaire de faire chiffrer les investissements nécessaires. Ces investissements peuvent être en partie financés par des subventions régionales et nationales

Projet de territoire de la SMVIC

Le travail sur le projet de territoire de la SMVIC a dégagé quatre enjeux. Dans un premier temps, les deux premiers enjeux sont retenus : la création d'emplois et l'aménagement durable. Chaque commune de la SMVIC devrait participer au financement de ces enjeux en fonction de différents paramètres. La participation financière supplémentaire de la Commune de Saint-Vérand s'élèverait à 15 000.00 €/an pour un budget annuel d'environ 500 000 euros à l'échelle de la communauté de communes.

Chemins ruraux

Olivier GAILLARD annonce les premières dates pour le nettoyage des chemins ruraux : les samedis 18 janvier, 1^{er} et 15 février 2020. Les inscriptions seront faites au secrétariat.

Services techniques

Suite à l'offre d'emploi, une douzaine de CV ont été reçus. Leur étude et les entretiens se feront au début de l'année 2020.

Le pot de départ d'Éric ODOIT aura lieu le vendredi 31 janvier 2019 à 19h00 dans la salle des fêtes.

Mixage Café

Le pot de départ de Kandy TEROL aura lieu le vendredi 20 décembre au Mixage Café.

Prochains conseils municipaux

- ☒ 21 janvier 2020
- ☒ 10 février 2020